



Fiche « Modèle de facture » du programme Génération Vélo

Le programme Génération Vélo permet de cofinancer des cycles d'interventions Savoir Rouler à Vélo (SRAV) qui font l'objet d'une prestation facturée à la collectivité. Pour bénéficier d'un cofinancement, la collectivité doit déposer une demande et téléverser un devis sur la plateforme, puis une facture après réalisation de l'intervention.

1 – Articles éligibles

Vous trouverez ci-dessous les articles éligibles au programme à faire apparaître sur vos devis et vos factures. Merci de veiller au respect de la dénomination exacte de ces différents articles lorsque vous remplirez vos factures.

De même, veuillez bien à inscrire **les dates de réalisations d'actions** dans la case « description ». Pour les blocs nécessitant plusieurs séances ou pour les cycles SRAV, renseignez la date prévisionnelle de la dernière séance de l'article mentionné.

Par exemple : pour le 2^e article de notre modèle de facture (page 2) concernant la facturation d'un bloc 2 pour une classe de CM1, la date du 28/03/2018 correspond à la 3^e et dernière séance proposée par l'intervenant de l'association LOGO pour ce bloc.

Dénomination de l'article	Définition de l'article
Bloc 1 SRAV	Réalisation du bloc 1 du SRAV
Bloc 2 SRAV	Réalisation du bloc 2 du SRAV
Bloc 3 SRAV	Réalisation du bloc 3 du SRAV

Si vous intervenez uniquement sur un ou deux blocs, vous devez indiquer spécifiquement ces blocs, sur des lignes qui leur sont propres.

À noter : si vous facturez un même article à des montants différents en fonction des interventions, alors il faudra faire apparaître cet article sur autant de lignes différentes que nécessaire.

2 – Modèle de facture



Logo de la structure

Informations sur la structure

Association « LOGO »
15 rue de Paradis du Vélo
01000 BOURG-EN-BRESSE
N° de téléphone

Bourg-en-Bresse, le 5 avril 2018

Type d'article retenu

FACTURE n°XXX du 05/04/2018 – « Actions Génération Vélo »

À l'attention de Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse,
3 avenue Arsène d'Arsonval, 01000 Bourg en Bresse.

Prix Unitaire Hors Taxe

Les montants sont exprimés en euros.

Article	Description	Quantité	PU HT	% TVA	Prix TTC
Bloc 1	École bell hooks : Classe de CM1A - 10/12/2022 Classe de CM1B - 17/12/2022	4	350 €	0	1 400 €
Bloc 2	École bell hooks : Classe de CM1A - 12/12/2022 Classe de CM1B - 18/12/2022	4	250 €	0	1 000 €
Bloc 3	École bell hooks : Classe de CM1A - 13/12/2022 Classe de CM1B - 20/12/2022	4	500 €	0	2 000 €
Total HT					4 400 €
Total TTC					4 400 €

Informations liées à l'article
et dates de réalisation

Aucun escompte pour paiement anticipé

Mentions légales

La facture doit être réglée au maximum 2 mois après réception. « Tout retard de paiement entrainera l'exigibilité de pénalités de retard égal au montant de trois fois le taux légal en vigueur dû de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire » [Article L441-10 - Code de commerce - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#). L'association LOGO est une « association exonérée des impôts commerciaux », elle n'est pas assujettie à la TVA (article 293B du CGI).

Conditions de règlement : par virement bancaire à l'IBAN suivant : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Coordonnées bancaires

À retrouver dans vos statuts

Association LOGO, 15 rue de Paradis, 01000 Bourg en Bresse, www.associationlogo.fr
01 23 45 67 89 association@logo.fr SIRET ou SIREN XXX XXX XXX XXXX – Code NAF ou RNA XXXXX